

Groupe de travail inter réseaux  
transport scolaire en Brabant wallon  
Adresse de contact :  
Ecole Les Moineaux  
57, Venelle de Terlongval  
1300 - Wavre

Wavre, le 20 novembre 2009

Monsieur le Ministre Philippe HENRY  
Ministre du Gouvernement wallon en charge  
de l'aménagement du territoire, de la mobilité  
et de l'environnement  
Rue des Brigades d'Irlande, 4  
5100 Jambes

cc : Mme la ministre M-D SIMONET  
15-17 Place Surllet de Chokier  
1000 - Bruxelles

M G. DEREAU, Président de la Com.  
wallonne des déplacements scolaires  
D322 - Centre Administratif du M.E.T  
Boulevard du Nord 8  
5000 NAMUR.

Monsieur le Ministre,

Objet : transport scolaire

Permettez-nous de vous interpellier à propos de l'organisation temporelle, matérielle et éducative du transport scolaire pour les élèves fréquentant l'enseignement spécialisé.

Bien que la problématique semble se poser globalement de la même manière dans toute la Wallonie, les directions des écoles du Brabant wallon - tous réseaux confondus - se sont réunies à plusieurs reprises depuis le début de cette année scolaire. Leur objectif : en attendant des réponses acceptables et structurelles des Pouvoirs Publics, tenter de trouver des solutions alternatives décentes aux problèmes rencontrés, parfois depuis des années.

Plusieurs contacts avec nos interlocuteurs locaux des TEC et SPW, ne permettent toujours pas d'avoir un service adéquat pour ces jeunes dont certains passent de 6 à 7 heures par jour dans le transport.

Au cas par cas, des aménagements sont apportés mais ne se voient pas nécessairement confirmés d'année en année et laissent toujours beaucoup de questions en suspens : présence et formation des convoyeurs, nombre insuffisant de véhicules adaptés pour les jeunes à mobilité réduite, mélange d'élèves avec des profils trop différents (handicaps mentaux, physiques, troubles du comportement).

Cette situation inacceptable ne peut se prolonger.

Nous sommes soutenus dans cette démarche par nos Réseaux d'enseignement respectifs et par les associations de parents qui sont tout autant inquiets de l'état de fatigue et de stress dans lequel les jeunes arrivent à l'école que des risques médicaux et comportementaux qu'ils encourent durant les trajets.

A l'heure actuelle, des médecins attirent notre attention sur les risques dommageables pour la santé des jeunes, des parents envisagent de déscolariser leur enfant ou de le mettre dans une école non adaptée, d'autres envisagent de faire appel aux médias, ...

Nous aimerions dès lors vous rencontrer afin de vous informer le plus complètement de la situation que vivent ces jeunes et d'obtenir votre aide dans la résolution la plus rapide possible de cette situation difficilement acceptable qui ne peut plus durer. A toutes fins utiles, vous trouverez dans le dossier joint, un descriptif le plus objectif possible de ce que nous relevons sur le terrain.

Dans l'attente d'être reçus dans les meilleurs délais, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments très distingués.

E.Doornaert,

Au nom du « Groupe de travail inter réseaux transport scolaire en Brabant wallon » ainsi constitué :

*Béatrice BARBIER, directrice école Les Chardons, Agnès BINOT, directrice de l'école Escalpade fondamentale – Françoise DEWEERDT, directrice de l'école Désiré Denuit – Christel LEEMANS, coordinatrice pédagogique de l'école Escalpade secondaire – Valérie LEONET, directrice de l'école Le Grand Tour – Dominique STEVENS, directrice de l'école La Source – Bernadette STEVENS, directrice de l'école La Petite Source – Michel COSYN, directeur de l'école Jean Bosco – Emmanuel DOORNAERT, directeur de l'école Les Moineaux – Christian LIEUTENANT, directeur de L'École Escale – Christian WATTERMAN, directeur de l'école La Cime*

*Thierry DEMAY, Représentant Enseignement Libre CTBW*

*Hira LACI, chargée de missions à la FAPEO*

*Pierre-Paul BOULANGER, Président de l'UFAPEC*

NB : Les autres directions n'ont pas eu l'occasion de participer à nos travaux mais les échanges de courriers confirment qu'elles rencontrent les mêmes difficultés

## Travail de réflexion sur la problématique du transport scolaire dans l'enseignement spécialisé.

Ce travail de réflexion a été réalisé en collaboration avec l'ensemble des directions de l'enseignement maternel, primaire et secondaire spécialisé du [Brabant wallon](#) tous réseaux d'enseignement confondus, les fédérations d'associations de parents (FAPEO et UFAPEC) et des fédérations représentant les pouvoirs organisateurs (SeGEC et Felsi).

Notre volonté est d'interpeller le gouvernement wallon, la Communauté Française et les personnes qui ont la responsabilité de l'organisation du transport scolaire et l'organisation de l'enseignement spécialisé à propos des temps et des conditions de parcours inacceptables des jeunes de nos établissements scolaires en Brabant wallon et vraisemblablement des autres provinces.

### **Organisation du transport scolaire**

Depuis plusieurs années, l'ensemble des écoles spécialisées du Brabant wallon collaborent activement avec le TEC et le SPW afin de diminuer le temps de parcours des jeunes fréquentant nos établissements. Nous avons aussi collaboré activement au soutien des convoyeurs encadrant les élèves (écoute, contact entre la convoyeuse et les parents, explication de la problématique du jeune,....)

Nous avons mis en place toute une série de solutions pratiques en collaboration avec le TEC Brabant wallon pour diminuer le temps de parcours. Nous profitons de l'occasion pour les remercier pour le travail constructif qu'ils ont réalisé depuis plusieurs années.

- Mise en place de lieux de rassemblement des prises en charge
- Restructuration des circuits par le TEC (projet pilote)
- Gestion plus efficace des avis de sortie
- Responsabilisation des parents afin de trouver des solutions ponctuelles
- Contact avec les convoyeuses pour trouver des solutions
- Mise en transport public pour certains jeunes autonomes (avec pour certains l'aide ponctuelle d'un steward).

Malgré les efforts de tous les gens de terrain qui ont déjà amélioré, sous certains aspects, les conditions de transport, nous constatons que beaucoup trop d'élèves passent encore un nombre intolérable d'heures dans les cars.

Nous voudrions attirer l'attention du gouvernement wallon sur le fait qu'il n'existe aucune règle légale qui permette de limiter le temps de parcours des jeunes fragilisés qui fréquentent nos écoles. A cause du manque de balises, de nombreux jeunes fréquentant les écoles spécialisées subissent des temps de parcours inacceptables. Nous dénonçons fortement cette forme de maltraitance.

Déjà en 2002, un avis (N° 113) du Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé mettait en évidence l'importance de limiter à 1h30 le temps de parcours **par trajet** des jeunes fréquentant l'enseignement spécialisé. Le même Conseil Supérieur soulignait, en avril 2005 dans son avis N°124, qu'il faudrait à tout le moins s'aligner sur les normes de l'AWIPH pour qui la durée d'un trajet **ALLER/RETOUR** ne peut excéder 2h.

Si le gouvernement wallon perdure à travailler avec une enveloppe fermée pour le transport scolaire, la situation ne peut s'améliorer substantiellement. C'est déjà actuellement une des causes importantes de la dégradation de ce service. Sans un financement à la hauteur de la demande de transport, cette situation va perdurer et ne faire qu'empirer.

Nous souhaitons également interpeller la Communauté Française sur la complexité pour les parents de trouver une école adaptée aux difficultés de leur enfant et proche de leur domicile. C'est ainsi qu'au fil des années un grand nombre de jeunes sont amenés à fréquenter nos écoles spécialisées faute d'offre spécialisée adaptée. C'est le cas notamment à Bruxelles où le manque d'établissements spécialisés de type 3 et 4 se fait cruellement sentir.

Enfin, il nous semble essentiel qu'il y ait une plus grande collaboration entre les régions et la Communauté Française dans la gestion des transports. Exemple : des décisions prises par la Communauté Française impliquent des changements au niveau du transport scolaire sans qu'une concertation ait eu lieu entre la Région wallonne et la Communauté.

### **Bilan sur le temps de parcours des élèves fréquentant le transport scolaire en Brabant wallon**

Vous trouverez en annexe un tableau Excel avec le temps de parcours de la majorité des élèves des écoles spécialisées du Brabant wallon. Le tableau ci-dessous en présente la synthèse.

Cette étude est basée principalement sur le temps de parcours du mardi au jeudi. Les lundis et vendredis certains élèves ne fréquentent les circuits qu'occasionnellement, nous n'en avons donc pas tenu compte afin de ne pas grossir les résultats (ex : les enfants en internat). Le mercredi le parcours est identique, beaucoup d'élèves passent dès lors plus de temps dans le bus qu'à l'école ce jour-là !

	Nombre d'élèves	Temps de parcours par jour
	1	7h25'
	3	plus de 6h00'
	4	plus de 5h30'
	6	plus de 5h00'
	17	plus de 4h30'
	21	plus de 4h00'
	36	plus de 3h30'
<b>137</b>	49	plus de 3h00'
	120	plus de 2h30'
	102	plus de 2h00'
	141	plus de 1h30'
	118	plus de 1h00'
	96	plus de 0h30'
<b>608</b>	32	moins de 0h30'
<b>745</b>	745	

- 131 élèves passent plus de 3h00 par jour dans le bus pour +/- 6h de présence à l'école et le mercredi pour 3h de présence. Il faut aussi mettre en évidence que de nombreux jeunes arrivent bien avant le début des cours (à 7h30 alors que les cours ne débutent qu'à 9h05) et que d'autres élèves arrivent en retard à l'école (de 40 à 60 min).
- Près de 90 élèves sont pris à leur domicile avant 7h du matin, 120 ne rentrent chez eux qu'après 17h30
- Près de 50% des élèves ont un parcours journalier supérieur à 2h sur les circuits en Brabant wallon.
- Certains jeunes n'apparaissent pas dans le tableau annexé car leurs parents ont décidé d'assurer le transport eux-mêmes pour ne pas faire subir à leurs enfants des trajets trop longs, très souvent au prix d'une réduction de leur temps de travail. La réalité est donc encore plus dramatique. Tous les parents n'ont pas la possibilité financière d'assurer les trajets eux-mêmes et de réduire leur temps de travail.

Tous ces jeunes à qui on inflige ce temps de parcours sont soit handicapés, soit en difficulté comportementale et/ou en grande souffrance psychologique.

Nous avons voulu vous rappeler quels sont les « types de handicap » et les difficultés spécifiques de nos élèves dans le cadre des transports, afin que vous puissiez vous faire une image plus précise de ce que ces jeunes endurent.

**Nous mettons en évidence dans la suite de ce dossier le profil de chaque type d'enseignement et des exemples concrets de ce que vivent ces jeunes.**

Analyse des besoins et des difficultés rencontrées par type d'enseignement :

**Type 1** : Enseignement spécialisé adapté aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents atteints d'arriération mentale légère.

Malgré un niveau d'abstraction limité, les enfants ayant une déficience mentale légère ont accès aux apprentissages scolaires de base leur permettant de s'intégrer dans une vie sociale et professionnelle normale.

Néanmoins, leur temps de réflexion et de concentration est court ; ils sont vite fatigués et peuvent présenter des difficultés au niveau des perceptions, du schéma corporel, de la latéralité et la motricité.

Leur retard de développement se manifeste, entre autres, par des comportements excessifs (agressivité, inhibition), un manque d'initiative et d'estime d'eux-mêmes.

Ces enfants sont peu autonomes et peu ouverts au monde extérieur, car ils manquent de repères pour comprendre les fonctionnements de la vie sociale : ils ont donc besoin de référents stables.

(Description tirée du programme intégré)

Maternel et primaire : Ces jeunes souffrent régulièrement d'angoisses associées à leur retard mental. Ce sont souvent des proies surtout lorsqu'ils sont dans le même bus que des élèves du type 3.

**Type 2** : Enseignement spécialisé adapté aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents atteints d'arriération mentale modérée ou sévère.

Les possibilités constatées chez l'enfant dont le handicap a pour origine l'arriération mentale modérée permettent de prévoir son intégration dans une vie sociale et professionnelle adaptée. Les enfants qui fréquentent l'enseignement de type 2 peuvent présenter une symptomatologie très diversifiée : psychotisme, polyhandicap, trisomie 21, malformations congénitales, autisme...

Un développement mental déficient entraîne une multitude de problématiques dans différents domaines: physique, biologique, social, cognitif.

Les enfants ont un développement moteur pauvre, des difficultés de coordination et des troubles perceptifs.

Pour beaucoup d'entre eux, la communication est inexistante ou altérée, ce qui entraîne des troubles de comportement (stéréotypies, anxiété, agressivité) et des difficultés de socialisation. D'un point de vue cognitif, outre la lenteur et le manque d'initiative, ces enfants ont peu de possibilité d'acquiescer une autonomie de pensée et ne peuvent développer qu'un minimum d'abstraction.

Les acquis scolaires sont difficiles en raison de nombreuses faiblesses dans les domaines de la logique, du raisonnement, de l'attention/concentration, de la mémoire et du transfert.

Mais la difficulté majeure réside dans le développement du langage.

(Description tirée du programme intégré)

Maternel, primaire et secondaire : Les jeunes handicapés mentaux doivent vivre dans un cadre très rassurant et très calme. Ils présentent des difficultés à communiquer. Ils souffrent d'angoisses associées à leur retard mental. Ce sont souvent des proies surtout lorsqu'ils sont dans le même bus que des élèves du type 3. Lorsque ces élèves vivent des situations difficiles, ils éprouvent de grosses difficultés à les verbaliser.

**Type 3** : Enseignement spécialisé adapté aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents atteints de troubles caractériels. On y retrouve aussi dans certaines écoles notamment des jeunes autistes, « TDAH », .....

Les élèves fréquentant l'enseignement de type 3 révèlent, à travers leurs troubles du comportement, des pathologies complexes liées à la construction de la personnalité, de l'identité et de la relation avec l'autre (immaturité affective, fonctionnement caractériel ou délinquant, névroses, psychoses, repli sur soi, inhibition, autisme...).

Les manifestations de ces troubles sont diversifiées : comportements répétitifs, troubles de l'humeur, agitation ou inhibition motrices, opposition, intolérance à la frustration, agressivité, émotions débordantes, fantasme de toute puissance...

(Description tirée du programme intégré)

Maternel : La plupart de ces enfants ont des angoisses importantes, ils ont du mal à rester en place. Il leur arrive de crier ou de piquer des colères difficiles à canaliser.

Primaire : Les jeunes qui fréquentent nos écoles ont de grosses difficultés pour maîtriser leurs émotions. Ils supportent difficilement le confinement. Ils peuvent facilement basculer dans la violence verbale ou physique. Les plus jeunes se mettent en danger en provoquant les plus grands.

Secondaire : Les élèves du secondaire type 3 sont des élèves qui ont eu un parcours scolaire très chaotique. Certains sont en décrochage scolaire. Ils ont besoin de calme pour ne pas s'énerver et devenir violents.

En dehors de la durée de certains trajets, il faut noter le long temps d'attente que subissent certains jeunes :

Une élève prise en charge à 6h55 et déposée à l'école à 7h45 alors que les cours commencent à 9h05.

Elle est reprise le soir à 16h35 (l'école finit à 15h55) et déposée chez elle à 17h45.

Elle ne passe à bord du transport que 50 minutes le matin, 50 minutes le soir. Mais 1h20 d'attente le matin et 40 minutes le soir. Total 2h10 le matin, 1h45 le soir.

Il faut également souligner le problème d'absence de convoyeuse, (exemple sur le circuit 1428 il a fallu près de 8 mois, beaucoup d'énergie et l'interpellation du Ministre Antoine avec menace à la presse pour obtenir une convoyeuse.)

#### Problématique des convoyeuses

Le SPW a à sa disposition un nombre insuffisant de convoyeuses pour couvrir l'accompagnement des circuits. Il n'y a pas de convoyeuse pour remplacer celles qui seraient en congé de maladie. Les chauffeurs doivent donc conduire le bus et intervenir régulièrement pour que le parcours se passe en toute sécurité.

Nous trouvons cette situation très alarmante.

Depuis le début de cette année nous n'avons pas de convoyeuse dans un circuit fréquenté par des élèves type 3 secondaire et primaire et des élèves type 2 primaire. Nous avons de gros problèmes dans ce véhicule (racket, coups, attouchements, lancement de projectiles sur le chauffeur pendant le parcours, intervention de la police, menace de parents sur certains élèves,...) Nous encadrons les jeunes pour les responsabiliser. Nous réglons les conflits en collaborant entre les écoles. Malgré le soutien au chauffeur et nos interventions pour calmer les élèves, des problèmes de sécurité persistent.

Nous avons interpellé le SPW, malheureusement sans succès. Le responsable du service de recrutement au SPW du BW ne trouve pas de candidats. En attendant nous devons passer ½ heure par jour minimum pour régler les problèmes importants de ce bus. Nous soutenons le chauffeur qui n'en peut plus.

**Type 4** : Enseignement spécialisé adapté aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents atteints de déficiences physiques.

Les élèves fréquentant l'enseignement de type 4 peuvent présenter des handicaps très divers: infirmité motrice cérébrale (hémiplégie, paraplégie), Spina Bifida, myopathie, poliomyélite, traumatismes crâniens, maladies neurologiques évolutives ou non.

Ces handicaps peuvent être associés à d'autres troubles (dysphasies, dyspraxies, troubles de la concentration...).

Les troubles moteurs portent préjudice aux fonctions principales de déplacement et de motricité, ainsi qu'à toutes les fonctions dépendantes des muscles telles que le regard, la respiration, la parole, la déglutition.

Les enfants fréquentant ce type d'enseignement manquent de confiance en eux, d'estime d'eux-mêmes et de motivation scolaire, parce qu'ils doivent fournir un effort important et soutenu pour

(se) dire et comprendre.

Ce manque de communication peut amener un comportement agressif, peu propice à une intégration sociale (isolement par rapport au monde extérieur, difficulté de perception des informations).

(Description tirée du programme intégré)

De nombreux élèves ont du matériel adapté à transporter : voiturette pliable ou non pliable, coque adaptée, station debout, casque, ... Ce matériel indispensable à leur positionnement et à leur bien-être ne peut pas toujours être transporté par manque d'adaptation du bus.

Ces jeunes, porteurs d'un handicap physique, ont besoin d'une attention particulière étant donné leurs problèmes de motricité et leur mobilité réduite. Plusieurs sont également épileptiques et il faut tenir compte des crises qui sont toujours imprévisibles.

Il est également important de signaler la longue préparation nécessaire chaque matin pour ces jeunes atteints de divers handicaps moteurs : le temps de toilette, d'habillage, de déjeuner et d'installations orthopédiques indispensables (attelles à placer, ...).

D'autre part la majorité de ces jeunes ont grandement besoin de thérapies individuelles en dehors du temps scolaire. En effet, leur handicap nécessite des traitements en kinésithérapie, celles-ci sont indispensables au maintien de leur compétences motrices. Sans ce soutien, les élèves risquent de régresser dans le développement de leur mobilité déjà altérée.

Or, la durée des transports proposée ne permet plus le suivi thérapeutique extérieur dans des heures décentes (avant 20h). Les jeunes arrivent à leur domicile épuisés, leur santé, déjà fragilisée, est véritablement en péril (certains d'entre eux étant atteints de maladie dégénérative).

Des certificats médicaux attestent de la gravité de cette situation pour certains élèves, il est urgent de trouver des solutions.

Les familles sont fortement sollicitées également dans ce combat quotidien face au handicap et à la dépendance motrice de leurs enfants. Il est essentiel de pouvoir les soutenir dans cette situation. Or le déroulement actuel du transport scolaire amène les parents à devoir compenser également les lacunes en organisant parfois elle-même le transport de leurs enfants (non sans impact sur leur vie professionnelle et leur santé). Si d'autres familles n'ayant pas cette possibilité se résignent en espérant néanmoins que des améliorations seront apportées à cette situation inhumaine, nous ne pouvons encore manquer de citer les quelques autres situations : des parents qui ne mettent leur fille qu'un jour sur deux à l'école pour qu'elle "récupère" de ses interminables voyages, cette autre jeune fille en voiturette que nous devons "changer" chaque fois qu'elle arrive à l'école après avoir passé plus de trois heures dans le bus car elle 'a pas pu se retenir d'uriner, ce garçon qui dort en classe le restant de la matinée et qui ne peut profiter que des cours de l'après-midi, ... Au niveau des apprentissages, pour les élèves passant de 3 à 6h dans le transport scolaire, il est évident que leur capacité d'attention, concentration est grandement atteinte. L'épuisement de ces jeunes est réel (certains passent une partie de la journée à l'infirmerie tant leur fatigue est grande) et pourtant leur motivation à apprendre est toujours bien présente.



**Type 8** : Enseignement spécialisé adapté aux besoins éducatifs des enfants atteints de troubles instrumentaux : enfants ayant de grosses difficultés d'apprentissage)

Les élèves fréquentant l'enseignement de type 8 ont tous vécu un échec durable dans un ou plusieurs domaines de l'apprentissage.

Cette réalité rend indispensable la mise en place, avant tout apprentissage et rééducation spécifique, d'un dispositif d'accueil global rassurant et structurant.

Le type 8 n'est pas organisé au niveau maternel, ni au niveau secondaire.

(Description tirée du programme intégré FédEFoC, 2005)

Le temps de parcours beaucoup trop long de tous ces élèves a des conséquences très importantes sur leur capacité de concentration et d'attention. Un enfant habite à 10 km de l'école. Il est pris à 6h50 le matin et arrive à l'école à 8h40. Il a 8 ans.

## **L'accès à la scolarité dans des conditions décentes n'est-il pas un droit fondamental ?**

**Ces élèves fragilisés par leur histoire demandent avec force et détermination à apprendre, aller à l'école signifie aussi pour eux s'inscrire dans un projet de vie, un projet de société où chacun a sa place.**

20 novembre 2009 :

- 50<sup>e</sup> anniversaire de la « Déclaration des droits de l'enfant » adoptée par les Nations Unies
- 20<sup>e</sup> anniversaire de la « Convention internationale droits de l'enfant » adoptée par les Nations Unies

. o O O O o .

Groupe de travail inter réseaux  
« transport scolaire en Brabant wallon »

Wavre, le 21 janvier 2010

Adresse de contact :  
Ecole Les Moineaux  
57, Venelle de Terlongval  
1300 - Wavre  
HENRY

Monsieur le Ministre Philippe

Rue des Brigades d'Irlande, 4  
5100 Jambes

Monsieur le Ministre,

**Concerne : transport scolaire des élèves fréquentant l'enseignement spécialisé en Wallonie**

Le 20 novembre dernier, nous vous écrivions pour dénoncer les gros dysfonctionnements du transport scolaire pour les élèves fréquentant les écoles de l'enseignement spécialisé dans le Brabant wallon. Plusieurs représentants de notre groupe, en contact avec d'autres acteurs de terrain, nous signalent les mêmes difficultés dans les autres provinces.

Notre but était d'attirer votre attention sur la problématique du transport scolaire de l'enseignement spécialisé en Wallonie et de vous demander une prise de position ferme et rapide. Près de 2 mois sans réaction de votre part, nous avons pris la décision d'organiser une conférence de presse. Pour nos élèves, croyez bien que nous ne pouvons nous contenter d'une simple prise de contact lors de la rencontre que vous nous proposez le 10 février prochain.

Voici nos revendications afin d'améliorer le transport scolaire :

1. Sortir l'enseignement spécialisé du « système d'enveloppe budgétaire fermée ». La spécificité des élèves concernés demande une adaptation spécifique et régulière des services, liée à la réalité du terrain.
2. Inscrire, dans la circulaire ministérielle donnant les directives pour les transports scolaires un temps de parcours maximal en tenant compte des avis du conseil supérieur de l'enseignement spécialisé (avis 113 et 124 joints en annexe) et déployer les moyens permettant de respecter cette « norme ».
3. Obtenir pour tous les bus un convoyeur formé et pourvoir, le cas échéant, à son remplacement.
4. Disposer d'un nombre suffisant de bus adaptés permettant de répondre à la demande des élèves à mobilité réduite.
5. Rendre possible et encourager une collaboration entre les services du transport scolaire wallon et bruxellois.
6. Analyser l'offre d'enseignement spécialisé et l'ajuster aux besoins, Madame la ministre Simonet nous ayant déjà adressé une première réponse à ce sujet.

En vous priant de croire, Monsieur le Ministre, à notre volonté de collaboration dans le traitement de ce dossier, nous vous prions d'agréer, l'expression de notre considération très distinguée.

Le groupe inter-réseaux transport scolaire ainsi constitué :

Béatrice BARBIER, directrice de l'école Les Chardons – Agnès BINOT, directrice de l'école Escalpade fondamentale – Françoise DEWEERDT , directrice de l'école Désiré Denuit – Emmanuel DOORNAERT, représentant la FELSI à la CTBW et Directeur de l'école Les Moineaux -Christel LEEMANS, coordinatrice pédagogique de l'école Escalpade secondaire – Valérie LEONET, directrice de l'école Le Grand Tour – Dominique STEVENS, directrice de l'école La Source – Bernadette STEVENS, directrice de l'école La Petite Source – Michel COSYN, directeur de l'école Jean Bosco – Christian LIEUTENANT, directeur de L'Ecole Escale secondaire – Christian WATTERMAN, directeur de l'école La Cime - Thierry DEMAY, représentant l'Enseignement Libre à la CTBW - Hira LACI, chargée de missions à la FAPEO – T. de WILDE, représentant de l'UFAPEC à la CTBW -Pierre-Paul BOULANGER, Président de l'UFAPEC Pratiquement tous les collègues des autres écoles du Brabant wallon soutiennent la démarche mais n'ont pu dégager du temps pour participer à chacune des réunions de ce groupe inter réseau.